

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'hôtellerie demeure la principale préoccupation des hôteliers. En fait, 66 % des entreprises d'hébergement considèrent les problèmes de main-d'œuvre comme un obstacle commercial majeur. Ce manque de personnel constitue un défi à l'année, mais il se fait particulièrement sentir au cours des périodes de pointe saisonnières, et ce, partout au Canada.

Les hôteliers ont déployé de grands efforts pour recruter du personnel, des Canadiens en premier lieu, puis par l'entremise d'un partenariat récent avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada en vue de mobiliser au moins 1 300 réfugiés et nouveaux Canadiens afin de pourvoir des emplois disponibles dans les hôtels.

Pour en savoir plus : <http://www.hotelassociation.ca/destinationemploi>

Bien que cet effort constitue un pas dans la bonne direction et qu'il contribuera à remédier à la pénurie chronique de main-d'œuvre à longueur d'année, il ne réglera pas le problème qui sévit au cours des périodes saisonnières où des travailleurs supplémentaires sont requis sur une base temporaire.

En réalité, la main-d'œuvre est rare et limitée. Les travailleurs qui peuvent travailler de façon temporaire au Canada ne sont pas toujours en mesure de le faire pendant la saison touristique. Et pour ceux qui sont disponibles pendant les mois d'été, il faut prendre en compte les nombreuses industries qui se disputent le même bassin de travailleurs, sans oublier que certains Canadiens ne veulent pas des emplois les plus difficiles à combler.

Notre secteur est bien positionné pour appuyer le gouvernement du Canada et faire en sorte que les membres des groupes sous-représentés obtiennent de bons emplois. En effet, cette industrie favorise l'accélération et l'amélioration du processus d'établissement et d'accès à l'emploi par rapport aux autres secteurs. Il s'agit d'un secteur dans lequel il vaut la peine d'investir – les emplois dans l'hôtellerie sont intéressants et offrent une variété de postes, une forte mobilité ascendante, sans oublier la formation et les investissements dans les employés.

En outre, les perspectives en matière de services d'hébergement sont assez favorables. La demande croissante de la clientèle est susceptible de favoriser une croissance de 33 % des emplois disponibles à temps plein dans le domaine de l'hébergement d'ici 2035. Toutefois, cette croissance potentielle pourrait ne pas être atteinte si les problèmes de main-d'œuvre dans l'industrie de l'hébergement ne sont pas réglés. En fait, en l'absence de changements importants en ce qui concerne le nombre de travailleurs disponibles, les salaires ou l'attrait généré quant aux postes pour lesquels il est le plus difficile de trouver du personnel et de le conserver, l'industrie de

l'hébergement pourrait connaître une pénurie de main-d'œuvre équivalant à 30 000 emplois d'ici 2035.

NOTRE DEMANDE N° 1 :

Nous exhortons le gouvernement fédéral à procéder à des investissements durables à long terme afin d'appuyer un programme visant à jumeler les jeunes Canadiens sans emploi aux emplois disponibles dans le secteur de l'hébergement.

NOTRE DEMANDE N° 2 :

Nous demandons au gouvernement fédéral d'investir de façon durable et à long terme en vue soutenir un programme axé sur le jumelage des Autochtones sans emploi aux postes à pourvoir dans le secteur de l'hébergement.

NOTRE DEMANDE N° 3 :

Nous exhortons le gouvernement fédéral, en collaboration avec l'Association des hôtels du Canada, à élaborer et à mettre en œuvre un programme visant à remédier à la pénurie de main-d'œuvre saisonnière dans le secteur de l'hébergement au moyen d'échanges d'employés intramarques ou d'ententes bilatérales avec des pays étrangers qui s'y prêtent.

NOTRE DEMANDE N° 4:

Nous recommandons que le gouvernement fédéral reproduise le nouveau Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire de trois ans, qui offre aux travailleurs étrangers temporaires la possibilité de devenir résidents permanents, dans le secteur de l'hébergement afin d'atténuer les impacts des pénuries de main-d'œuvre sévissant dans l'industrie.

POINTS DE DISCUSSION :

1. Il existe une pénurie de main-d'œuvre dans les hôtels canadiens. Ce manque de personnel constitue un défi à l'année, mais il se fait particulièrement sentir au cours des périodes de pointe saisonnières, et ce, partout au Canada.
2. Les emplois de première ligne (et d'autres) sont difficiles à combler.
3. Les hôteliers se sont engagés à embaucher des Canadiens d'abord et ont déployé d'importants efforts de recrutement.
4. Mais il y a toujours un écart entre le nombre d'emplois à pourvoir et le nombre de travailleurs disponibles.
5. L'avantage de travailler dans les hôtels ne réside pas simplement dans le fait que des emplois sont disponibles. Les emplois dans les hôtels

constituent un tremplin pour bâtir une carrière à vie et enrichissante.

6. Nous voulons être et nous pouvons être l'employeur qui aide le gouvernement fédéral à offrir aux membres de groupes sous-représentés un accès à de bons emplois.
7. Les hôtels offrent une variété de postes, une forte mobilité ascendante, sans compter la formation et les investissements dans les employés. Lorsque vous travaillez dans un hôtel, vous améliorez rapidement vos compétences linguistiques et vos aptitudes en matière de service à la clientèle, en plus d'acquérir des connaissances sur les différences culturelles. Il n'existe pas de meilleur endroit pour développer ces compétences que de travailler dans un hôtel.